

LA COMMISSION DU 6 FÉVRIER ne donne pas raison au service d'ordre

La Commission du 6 février a statué sur les questions posées comme conclusion par M. Pierre Aumont dans son rapport sur la soirée tragique. Elle a notamment retenu que les coups de feu tirés par le service d'ordre étaient justifiés par les violences et les vols de fait des manifestants, mais non par la nécessité de garder le terrain à 19 h 45, alors qu'il était justifié à 23 h 30. Elle a décidé également que les sommations n'avaient pas été faites dans les formes réglementaires.

Voici d'ailleurs un résumé des questions posées par M. Appell en conclusion de son rapport et des réponses qui leur ont été données :

- 1° Des fusils ou des armes automatiques ont-ils été utilisés pour le tir à un moment quelconque, place de la Concorde ?
R. : Non à l'unanimité.
- 2° Des violences ont-elles été exercées sur le service d'ordre avant 19 h 30 ?
R. : Oui à l'unanimité.
- 3° L'emploi de la force était-il autorisé sans sommations ?
R. : 12 oui et 10 non.
- 4° Lors du tir, entre 19 h 30 et 20 h, le service d'ordre pouvait-il défendre autrement le terrain dont il était chargé ?
R. : 10 non, 11 abstentions.
- 5° Lors du tir, entre 20 h et 21 h, le service d'ordre était-il autorisé à tirer sans sommations ?
R. : 9 non, 8 oui, 2 abstentions.
- 6° Lors du tir, du point de 23 h 30, le service d'ordre était-il dans le cas prévu à la 4e question ?
R. : 12 oui et 10 non.
- 7° Lors du tir de minute au Cours-Reine le service d'ordre se trouvait-il dans le cas prévu à la 3e question ?
R. : 11 non, 10 abstentions.
- 8° Les sommations ont-elles été faites place de la Concorde antérieurement aux tirs ?
R. : Oui à l'unanimité, mais toutes les prescriptions légales n'ont pas été observées.
- 9° Des sommations ont-elles été faites immédiatement avant les tirs et en liaison avec eux ?
R. : Non à l'unanimité.
- 10° Des sommations ont-elles été faites dans les divers quartiers de la ville ?
R. : Oui à l'unanimité.
- 11° Par une meilleure organisation aurait-on pu éviter le tir ?
R. : 12 oui et 6 abstentions plus une critique de l'organisation faite par le préfet de police.
- 12° Des manifestants ont-ils tiré avant le service d'ordre ?
R. : 14 oui et 6 abstentions.
- 13° Des manifestants étaient-ils porteurs d'armes ?
R. : Oui à l'unanimité.
- 14° Des manifestants ont-ils mis volontairement le feu au ministère de la Marine ?
R. : Oui à l'unanimité.
- 15° Des manifestants ont-ils refusé de se disperser après les sommations ?
R. : Oui à l'unanimité.
- 16° La colonne de l'U.N.C. a-t-elle reçu des coups de feu du service d'ordre ?
R. : Non à l'unanimité.
- 17° Les membres de l'U.N.C. ont-ils commis des violences contre le service d'ordre ?
R. : Non à l'unanimité.

LA CONFÉRENCE DU DÉSARMENT

ON RECHERCHE UN COMPROMIS

Comme il avait été convenu, à l'issue de la séance du bureau de la conférence du désarmement, les représentants des deux principales délégations, MM. Norman Davis (Etats-Unis) et Eden (Grande-Bretagne) et Massigli (France), se sont réunis à la recherche, au cours de conversations privées, d'une formule sur laquelle l'accord pourrait être fait.

LA LÉGISLATION DES SOCIÉTÉS DEVANT LE SÉNAT

Le Sénat a poursuivi, hier après-midi, l'étude de la législation sur les sociétés. La séance ouverte à 15 heures, sous la présidence du général BOUJIGOUIS, au banc des ministres a pris place M. Chéron.

LA RÉFORME FISCALE

Elle a reçu l'adhésion de la Chambre de Commerce de Paris

On nous communique la note suivante : « Après examen du projet de loi portant réforme fiscale, la Chambre de Commerce de Paris a adopté la délibération suivante : « La Chambre de Commerce de Paris, considérant les mesures proposées par le gouvernement et demandant qu'il soit tenu compte de l'équilibre budgétaire en comprimant les dépenses de l'Etat... »

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. Vendredi 7 juin 1934. — Observations faites le 7 juin 1934, à 18 h. : Lune ; lever, 1 h. 17 ; coucher, 10 h. 31. — Météorologie. — Station de Lille. — Observations faites le 7 juin 1934, à 18 h. : Baromètre, 763 mm. ; Hauteur de pluie, 0 mm. ; Vent, 173 ; Minima, 9.4 ; Maxima, 10.8 ; Etat hygrométrique, 88 ; Hauteur du mercure, 763 mm. ; Direction du vent, Ouest ; Force, 2 ; Direction des nuages, Ouest ; Etat du ciel, Nuageux ; Temps probable pour aujourd'hui : Assez chaud ; Assez beau.

LA FRANCE AUX JEUX OLYMPIQUES DE BERLIN, EN 1936

Un projet de loi tendant à autoriser la participation de la France aux Jeux olympiques de Berlin en 1936, a été déposé par le gouvernement.

TERRIBLE CATASTROPHE A VALENCE

Une maison s'écroula et 14 morts et 20 blessés ont été retirés des débris

LA TRÈS GRAVE CRISE ESPAGNOLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Barcelone en état de défense

Le président de la Généralité de Catalogne, M. Companys, a eu des entretiens séparés avec les représentants de tous les partis politiques de Catalogne, afin de peser avec eux, les conséquences éventuelles d'une telle décision. Sauf les régionalistes et les républicains radicaux, tous les partis politiques ont déclaré se ranger, sans conditions, aux côtés du gouvernement de la Généralité.

Les orages s'annoncent

On croit savoir, d'autre part, que le gouvernement de la République aurait conféré avec le chef de l'armée en Catalogne, le général Batet, au sujet de l'état des forces dont il dispose. Le général Batet aurait répondu qu'il ne pouvait répondre de l'armée, il aurait ajouté qu'il remettrait sa démission en cas de rupture, car il ne voulait se mettre en opposition ni avec le gouvernement de la Catalogne.

Arrestations de monarchistes à Barcelone

La police a arrêté tous les membres des comités directeurs des sociétés monarchistes existant à Barcelone. Le nombre des personnes arrêtées est d'environs vingt-quatre, parmi lesquelles se trouvent le fils de l'ancien ministre régionaliste, M. Bertrand Musitu, et le fils du ministre des Finances, ainsi qu'un sujet anglais, nommé Thomas Cimon, dont la fille, qui n'a pu être trouvée, appartient à l'un de ces comités.

LA CRISE MINISTÉRIELLE BELGE

(de notre rédaction belge)

La crise ministérielle a fait l'objet de toutes les conversations dans les couloirs du Parlement belge. Les différents groupes se sont réunis à signaler que le « groupe » des personnes arrêtées est d'environs vingt-quatre, parmi lesquelles se trouvent le fils de l'ancien ministre régionaliste, M. Bertrand Musitu, et le fils du ministre des Finances, ainsi qu'un sujet anglais, nommé Thomas Cimon, dont la fille, qui n'a pu être trouvée, appartient à l'un de ces comités.

LA RÉFORME FISCALE

Elle a reçu l'adhésion de la Chambre de Commerce de Paris

LA RÉFORME FISCALE

On nous communique la note suivante : « Après examen du projet de loi portant réforme fiscale, la Chambre de Commerce de Paris a adopté la délibération suivante : « La Chambre de Commerce de Paris, considérant les mesures proposées par le gouvernement et demandant qu'il soit tenu compte de l'équilibre budgétaire en comprimant les dépenses de l'Etat... »

ADOPTIONS DE PROJETS DE LOI

Au cours de la séance d'hier, la Chambre a adopté, sans discussion, les propositions de lois, notamment : 1° La proposition de loi de M. Meck et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter les chapitres 1 et 2 du livre Ier du Code du travail, par l'introduction d'un article ainsi conçu : « L'introduction des allocations familiales obligatoires ne pourra en aucun cas être une cause déterminante de la réduction des salaires. Toute stipulation contraire est nulle et de nul effet. »

L'INTERÊT DES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE RAMENÉ À 3 %

Le Comité financier de la Caisse autonome d'amortissement, qui s'est réuni jeudi matin, s'est prononcé en faveur d'une réduction de 3 1/2 à 3 % du taux de l'intérêt des bons de la Défense nationale. Un décret dans ce sens a été signé jeudi soir et la mesure deviendra applicable dès aujourd'hui.

A LA CHAMBRE LA POLITIQUE AGRICOLE

M. Queuille a répondu aux interpellateurs

Le discours du ministre de l'Agriculture

M. QUEUILLE répond aux interpellateurs : Le ministre de l'Agriculture déclare, d'abord, que jamais notre bétail ne fut autant protégé qu'aujourd'hui, les droits de douane qui étaient, en 1914, de 20 fr. le quintal ont passé à 150 fr., et dans les mêmes proportions pour les porcs et les moutons. Quant aux licences d'importation, pour les bovins sur pieds, elles étaient données, en 1931, jusqu'à concurrence de 55.000 quintaux, mais aujourd'hui, il n'en vient plus que 3.000 quintaux à destination de la Corse. Il en a été de même pour les porcs.

La question du blé

Arrivant à la question du blé, le ministre dit que jusqu'en 1914, nous avions une récolte inférieure à nos besoins et nous importions de l'étranger. En juillet 1933, la surproduction mondiale agrava le problème par l'effondrement des cours mondiaux. M. Queuille a dit qu'il n'aurait été que de 27 francs.

Arrestations de monarchistes à Barcelone

La police a arrêté tous les membres des comités directeurs des sociétés monarchistes existant à Barcelone. Le nombre des personnes arrêtées est d'environs vingt-quatre, parmi lesquelles se trouvent le fils de l'ancien ministre régionaliste, M. Bertrand Musitu, et le fils du ministre des Finances, ainsi qu'un sujet anglais, nommé Thomas Cimon, dont la fille, qui n'a pu être trouvée, appartient à l'un de ces comités.

Arrestations de monarchistes à Barcelone

La police a arrêté tous les membres des comités directeurs des sociétés monarchistes existant à Barcelone. Le nombre des personnes arrêtées est d'environs vingt-quatre, parmi lesquelles se trouvent le fils de l'ancien ministre régionaliste, M. Bertrand Musitu, et le fils du ministre des Finances, ainsi qu'un sujet anglais, nommé Thomas Cimon, dont la fille, qui n'a pu être trouvée, appartient à l'un de ces comités.

Arrestations de monarchistes à Barcelone

La police a arrêté tous les membres des comités directeurs des sociétés monarchistes existant à Barcelone. Le nombre des personnes arrêtées est d'environs vingt-quatre, parmi lesquelles se trouvent le fils de l'ancien ministre régionaliste, M. Bertrand Musitu, et le fils du ministre des Finances, ainsi qu'un sujet anglais, nommé Thomas Cimon, dont la fille, qui n'a pu être trouvée, appartient à l'un de ces comités.

Arrestations de monarchistes à Barcelone

La police a arrêté tous les membres des comités directeurs des sociétés monarchistes existant à Barcelone. Le nombre des personnes arrêtées est d'environs vingt-quatre, parmi lesquelles se trouvent le fils de l'ancien ministre régionaliste, M. Bertrand Musitu, et le fils du ministre des Finances, ainsi qu'un sujet anglais, nommé Thomas Cimon, dont la fille, qui n'a pu être trouvée, appartient à l'un de ces comités.

Arrestations de monarchistes à Barcelone

La police a arrêté tous les membres des comités directeurs des sociétés monarchistes existant à Barcelone. Le nombre des personnes arrêtées est d'environs vingt-quatre, parmi lesquelles se trouvent le fils de l'ancien ministre régionaliste, M. Bertrand Musitu, et le fils du ministre des Finances, ainsi qu'un sujet anglais, nommé Thomas Cimon, dont la fille, qui n'a pu être trouvée, appartient à l'un de ces comités.

Arrestations de monarchistes à Barcelone

La police a arrêté tous les membres des comités directeurs des sociétés monarchistes existant à Barcelone. Le nombre des personnes arrêtées est d'environs vingt-quatre, parmi lesquelles se trouvent le fils de l'ancien ministre régionaliste, M. Bertrand Musitu, et le fils du ministre des Finances, ainsi qu'un sujet anglais, nommé Thomas Cimon, dont la fille, qui n'a pu être trouvée, appartient à l'un de ces comités.

Accident à l'Asile de Saint-Venant pendant une séance d'adjudications

Au cours des travaux administratifs, une explosion survint dans la cour de l'établissement, fit deux victimes

Hier, jeudi, à 15 heures, il fut procédé, à l'Asile de Saint-Venant, à l'adjudication des fournitures nécessaires à l'établissement durant l'année 1934-1935 : farine, viande, boissons, légumes, chicorée, café, sucre, fromage.

Un accident est survenu pendant la séance d'adjudication, au cours de laquelle une explosion survint dans la cour de l'établissement, fit deux victimes.



EN HAUT : Les personnalités sortant de la salle d'adjudication : MM. HALBERSTADT, Directeur de l'Asile ; BELTREMIEUX, Député et Conseiller Général de Saint-Venant ; CHAVIN, Sous-Préfet de Béthune ; MULET, Conseiller Général, Maire de Saint-Venant. — EN BAS : L'état des travaux de la future léguerie.

Les travaux de la léguerie, au cours de laquelle une explosion survint dans la cour de l'établissement, fit deux victimes.

Deux blessés

À 17 heures, tandis que les travaux d'adjudication tiraient à leur fin, une formidable explosion provenant de la cour voisine du lieu des débats, frappa de stupeur l'assistance.

La musique de la Garde Républicaine à Armentières

La Musique de la Garde Républicaine viendra à Armentières le lundi 11 juin et donnera square Victor-Hugo, à 15 h. 30, un grand concert à l'occasion des fêtes de l'inauguration de l'Hôtel de Ville.

MORT DE M. SAUDEMONT PRÉSIDENT HONORAIRE DES MARCHANDS DE VINS EN GROS DE FRANCE

M. Pierre Saudemont, président honoraire du Syndicat des marchands de vins en gros de France, est décédé à Lille.

UNE AFFAIRE DE MANŒUVRES FRAUDEUSES EN MATIÈRE ÉLECTORALE

M. Albert Moriaux, cultivateur, à Vis-en-Artois, prévenu de manœuvres frauduleuses en matière électorale, fut condamné à Arras, à un mois de prison avec sursis, 100 francs d'amende, avec sursis et à verser un franc de dommages-intérêts à M^{lle} Phalempin, partie civile.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Le chef de M. Eugène Boniou a provoqué à Merville, la chute d'un motocycliste, M. Werquin, qui fut sérieusement blessé.

LES DEUX PREMIERS LOTS DE LA TOMBOLA DES P. T. T. ONT ÉTÉ GAGNÉS DANS LE PAS-DE-CALAIS

Un journaliste américain de Paris, M. von Wiegand, détenteur du billet n° 40300, a gagné le premier lot de la Tombola des P. T. T. dans le Pas-de-Calais.

LES FÊTES GRANDIOSES DE LA RENAISSANCE D'ARMENTIÈRES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Tandis que les « officiels », après avoir défilé la plaque commémorant l'inauguration, monteront à l'étage supérieur pour visiter les grands salons de l'Hôtel de Ville, une société musicale étrangère exécutera quelques morceaux de son répertoire.

Un grand concert sera donné à 15 heures, par la Musique de la Garde Républicaine.

Après cette audition, les musiciens reprendront leurs places, le cortège se reformera pour se diriger en allant de la Grand-Place vers le quartier de la rue d'Armentières.

UNE SEXAGÉNAIRE SE FIT BROYER PAR UN TRAIN, A TOURCOING

Une sexagénaire dont les circonstances sont particulièrement affreuses, s'est broyée hier, vers 15 h., à Tourcoing, sous les roues d'un train de voyageurs.

UN CADAVRE BROYÉ SUR LA VOIE...

Mme Lescroart, en proie à une de ces crises de névrosisme, et prenant son plaisir à se faire broyer par le train, fut écrasée par un train de voyageurs.

LA MUSIQUE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE À ARMENTIÈRES

La Musique de la Garde Républicaine viendra à Armentières le lundi 11 juin et donnera square Victor-Hugo, à 15 h. 30, un grand concert à l'occasion des fêtes de l'inauguration de l'Hôtel de Ville.

MORT DE M. SAUDEMONT PRÉSIDENT HONORAIRE DES MARCHANDS DE VINS EN GROS DE FRANCE

M. Pierre Saudemont, président honoraire du Syndicat des marchands de vins en gros de France, est décédé à Lille.

UNE AFFAIRE DE MANŒUVRES FRAUDEUSES EN MATIÈRE ÉLECTORALE

M. Albert Moriaux, cultivateur, à Vis-en-Artois, prévenu de manœuvres frauduleuses en matière électorale, fut condamné à Arras, à un mois de prison avec sursis, 100 francs d'amende, avec sursis et à verser un franc de dommages-intérêts à M^{lle} Phalempin, partie civile.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Le chef de M. Eugène Boniou a provoqué à Merville, la chute d'un motocycliste, M. Werquin, qui fut sérieusement blessé.

LES DEUX PREMIERS LOTS DE LA TOMBOLA DES P. T. T. ONT ÉTÉ GAGNÉS DANS LE PAS-DE-CALAIS

Un journaliste américain de Paris, M. von Wiegand, détenteur du billet n° 40300, a gagné le premier lot de la Tombola des P. T. T. dans le Pas-de-Calais.

L'INSTRUCTION DU CRIME D'HAUBOURDIN

M. Arazi n'a pas reconnu Garin

Garin, complice de Monnot, a été prévenu hier, dans le cabinet de M. Juge Tribaut, à M. Arazi, l'ancien garçon de café à qui un individu — qu'on croyait être le jeune bandit — avait proposé de participer au cambriolage de l'usine Kuhlmann, à Loos.

M. Arazi n'a pas reconnu Garin comme le complice de l'ancien garçon de café.

Après cette audition, les musiciens reprendront leurs places, le cortège se reformera pour se diriger en allant de la Grand-Place vers le quartier de la rue d'Armentières.

L'AFFAIRE DE LA MUTUALITÉ DU NORD

En présence de M. Georges Petit, ex-directeur de l'Union départementale des sociétés de Secours mutuels, M. Petrot, président de la Mutualité du Nord, a continué hier l'examen des pièces comptables et autres documents saisis au cours de l'enquête de Warnes, il traita tout d'abord de l'argent.

EN L'HONNEUR DE L'ÉCOLE LAIQUE

En vue de la démonstration qui se déroulera le 17, à Lille, nous avons donné hier les grandes lignes des Cérémonies et Manifestations que la ville de Lille, en plein accord avec l'Union des Écoles Laïques, organise, le 17 juin, à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de ladite Union.

UNE SEXAGÉNAIRE SE FIT BROYER PAR UN TRAIN, A TOURCOING

Une sexagénaire dont les circonstances sont particulièrement affreuses, s'est broyée hier, vers 15 h., à Tourcoing, sous les roues d'un train de voyageurs.

UN CADAVRE BROYÉ SUR LA VOIE...

Mme Lescroart, en proie à une de ces crises de névrosisme, et prenant son plaisir à se faire broyer par le train, fut écrasée par un train de voyageurs.

LA MUSIQUE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE À ARMENTIÈRES

La Musique de la Garde Républicaine viendra à Armentières le lundi 11 juin et donnera square Victor-Hugo, à 15 h. 30, un grand concert à l'occasion des fêtes de l'inauguration de l'Hôtel de Ville.

MORT DE M. SAUDEMONT PRÉSIDENT HONORAIRE DES MARCHANDS DE VINS EN GROS DE FRANCE

M. Pierre Saudemont, président honoraire du Syndicat des marchands de vins en gros de France, est décédé à Lille.

UNE AFFAIRE DE MANŒUVRES FRAUDEUSES EN MATIÈRE ÉLECTORALE

M. Albert Moriaux, cultivateur, à Vis-en-Artois, prévenu de manœuvres frauduleuses en matière électorale, fut condamné à Arras, à un mois de prison avec sursis, 100 francs d'amende, avec sursis et à verser un franc de dommages-intérêts à M^{lle} Phalempin, partie civile.